



a chronique **Ovine**

Semaine 38 du 21 septembre 2018

Peser les agnelles de renouvellement pour une meilleure fertilité



Elever les agnelles de renouvellement, c'est avant tout les préparer à leur carrière de futures productrices d'agneaux et de lait. La pesée est alors un bon indicateur de tri puis de bonne conduite. Le poids des agnelles à la première mise à la reproduction reste l'un des principaux facteurs de variation de la fertilité. L'objectif des deux tiers du poids adulte, soit 47 kg pour les races lourdes, reste la référence. Pour les agnelles n'atteignant pas ce poids plancher, le taux de fertilité est en effet inférieur de 33 %. Pour une exploitation de 420 brebis en agnelage de printemps, l'impact sur le revenu annuel est alors de 2 730 € (source : Inosys Réseau d'élevage).

Une pesée au sevrage

Le poids à la mise en lutte est directement lié à celui du sevrage : les agnelles de faible poids au sevrage ne rattrapent jamais leur retard. En effet, au cours de la phase d'élevage, c'est à dire jusqu'à la mise à la reproduction, les agnelles légères et lourdes affichent des croissances similaires. Ce tri au sevrage est donc un des principaux leviers à mettre en œuvre pour garantir un niveau de productivité correct des agnelles à la première mise à la reproduction. Puis, une pesée de contrôle est réalisée lors d'une intervention : tonte, traitement... Il s'agit alors d'un indicateur de bonne conduite. Seules les agnelles les plus petites sont pesées puis commercialisées avec les agneaux de boucherie, si elles n'atteignent pas le poids minimum. Pour en savoir plus, vous pouvez écouter « *radio ovin : Le tri et la conduite alimentaire des agnelles de renouvellement* » sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr

Photo semaine 38-18 : les agnelles de faible poids ne rattrapent pas leur retard

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)